

Regard sur...
○○

Chèvremont



AVRIL 2014

Bulletin n°81

BELFORT-SUD

Horaires

Mardi, mercredi et vendredi

Matin : de 9h00 à 12h00
Après-midi : de 14h00 à 18h00

Jeudi

Matin : de 10h00 à 12h00
Après-midi : de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h15



**47 Grande Rue François Mitterrand
90800 BAVILLIERS**

☎ 08 20 00 08 22 Fax: 03 84 28 21 93



**7, rue d'Andelnans
90400 DANJOUTIN**

☎ 08 20 00 08 22 Fax: 03 84 28 25 67



**10, Grande Rue
90400 TREVENANS**

☎ 08 20 00 08 22 Fax: 03 84 36 41 25



**1C, carrefour du Galland
90340 CHEVREMONT**

☎ 08 20 00 08 22 Fax: 03 84 21 02 22

Horaires d'ouverture de l'Agence de CHEVREMONT

ACCUEIL :

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h
Samedi de 10h à 12h15

Sur RDV :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h15

07 Le mot du
MAIRE

08 Informations
MAIRIE

Conseils municipaux	p09
Etat civil	p15
Crèche	p16
Tri sélectif	p17

18 EDUCATION
LOISIRS

Centre de loisirs	p18
Ecole publique	p21
Ecole privée	p22

23 La vie
ASSOCIATIVE

Atelier mémoire	p23
Atelier photographique	p24
Une rose Un espoir	p26
Pleine forme	p27
Elan musical	p28
CADS	p30
CAPE	p31

32 REPORTAGES
ANIMATIONS

Des libellules à Chèvremont	p32
Histoire du chou	p34
Recettes	p35
Commémoration	p36
Téléthon 2013	p37
Lâcher de ballons	p38
C.C.A.S	p39
Vie économique	P40
Saint Nicolas	p42

44 D'autres
INFORMATIONS

Histoire	p44
Le coin de la rédaction	p47

Sommaire



ENTREPRISE



COULON

FENETRES

VOLETS

PORTES DE GARAGES

GARDE-CORPS

PETITS TRAVAUX EXTERIEUR ET INTERIEUR

27 BIS RUE DE LA GARE 90340 CHEVREMONT



06.67.13.41.76

03.84.28.06.47

LA GALANTINE

Restauration rapide

03.84.58.67.34

1A carrefour du galant
90340 Chevremont



du mardi au samedi
11h30 à 14h00 et 18h00 à 21h00
dimanche
18h00 à 21h00

Ets Baumgartner

Pascal Baumgartner

Tél. : 06 63 83 20 77

Fax : 03 84 54 35 77



1 Impasse des martinets
90700 Chatenois les forges

www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

pascalbaumgartner@aol.com



Eclairage public

Maintenance

Diagnostic Contrôle

Electricité générale

Economies d'énergie

Signalisation lumineuse

TAILLE DE PIERRE
RESTAURATION DE
MONUMENTS HISTORIQUES
RAVALEMENT DE FAÇADE
CHARPENTE
COUVERTURE

ENTREPRISE
PIANTANIDA S.A.
8, rue de Moulins-sur-Ailler - B.P.33
88580 SAULCY-SUR-MEURTHE
Tél. 03.29.50.93.59 - Fax 03.29.50.97.03



ROGER MARTIN

Profession Entrepreneur

Terrassement

Génie Civil

Voiries - Réseaux - Divers

Industries - Carrières

Environnement

Routes

Concessions - PPP

Assainissement

Électricité

Parc Technologique - 4, avenue Jean Bertin - BP 77871 - 21079 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 70 07 70 - E-mail : dircom@rogermartina.com - RCS Dijon : 391 338 449 - www.rogermartina.com

Entreprise Familiale Indépendante



Mousse de polyuréthane projetée
Chape fluide - Carrelage - Faïence

SÀRL DE STEFANO

6 bis, quai Keller - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 28 57 10

E-mail : sarldestefano@wanadoo.fr

www.destefano.fr



ELECTRICITE INDUSTRIELLE

STEIM INDUSTRIES

12 Rue de la Gare
90340 CHEVREMONT

Tél : 03-84-57-35-70
Fax : 03-84-57-35-71

www.steim-industries.com



**Etude et
Réalisation
Automatismes
et courants
faibles
Maintenance**

BRUN

immobilier

administration de biens

Syndic de copropriétés

Alain Brun
06.61.50.72.94.

www.brun-immobilier-belfort.fr



PRODUCTION LOCALE

FLEURS et LEGUMES

Géraniums, plantes
à massif, tomates,
poireaux, choux...

EN MAI
OUVERT
DIMANCHES
ET JOURS
FERIES

MARAICHAGE
EN CULTURE
RAISONNEE

FLEURS ET PLANTS DE LEGUMES

VENTE DE LEGUMES

Sur place MERCREDIS ET VENDREDIS AM

Du lundi au samedi 8h/12h et 14h/18h30

PANCHER FRERES Maraichers - Horticulteurs

90340 CHEVREMONT 03 84 21 24 95

1km après la sortie du village direction Fontenelle



MOT DU MAIRE

Au début de ce mandat, je tiens, au nom de toute l'équipe qui s'est présentée à vos suffrages, à vous remercier pour le soutien que vous avez apporté à notre démarche lors des élections municipales du 23 mars dernier.

Ce début d'année sera marqué par la réflexion, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, sur les **rythmes scolaires**, en relation avec les orientations de l'éducation nationale et en prenant en compte les contraintes financières de la commune.

Une consultation des parents a été lancée sur ce point. Son résultat permettra de mieux cerner les besoins et de préparer la rentrée 2013-2014 dans les meilleures conditions. Les représentants des parents et le personnel enseignant seront bien entendu associés aux décisions qui seront prises, en particulier dans le cadre du conseil d'école.

Un mot sur la « **Chougalante** » : les premières études qui nous permettront de préparer le programme de travaux sont engagées ; Il faudra trouver le juste compromis afin de réaliser une salle pour les 25 prochaines années, tout en restant dans un budget raisonnable.

Avant le démarrage de l'opération, nous examinerons avec l'ensemble des interlocuteurs concernés, les solutions à trouver durant les travaux pour les multiples activités qui s'y déroulent.

Enfin, nous reprenons dès à présent la question du **haut débit**. L'action vigoureuse engagée par Pierre Lab sera poursuivie et amplifiée si nécessaire ; Même si l'aboutissement positif de ce dossier ne dépend pas uniquement de nous, vos élus feront le maximum afin que soit mis fin à une situation qui n'est plus admissible en 2014. Ce sera aussi une priorité de cette année.

Vous serez régulièrement informés de nos démarches auprès de ceux qui doivent prendre leurs responsabilités sur ce point et des réponses qui nous seront apportées.

Ces chantiers, qui ne peuvent être différés, seront au cœur de nos préoccupations pour 2014. « Regard sur Chèvremont », « info actu » mais aussi notre site internet vous tiendront régulièrement informés de leur avancée.

Bien à vous,

Jean-Paul MOUTARLIER



INFORMATIONS MAIRIE



MAIRIE
2 Rue de l'Eglise
90340 Chevremont

Tél : 03 84 21 08 56 - Fax : 03 84 21 24 26

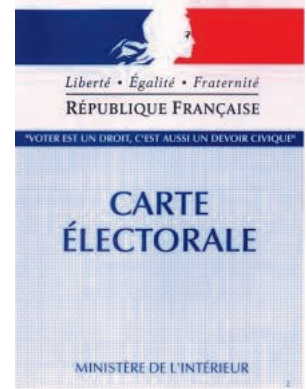
www.chevremont.fr
commune-chevremont@west-telecom.com

Accueil du public

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 13 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h

Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2014.



Le recensement militaire

Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...) avant l'âge de 25 ans. Si vous êtes né(e) en 1998, vous êtes concerné(e).



Repas à domicile



Les personnes intéressées par des repas à domicile ont possibilité de se faire livrer. Un impératif : passer commande auprès de la Mairie 48 h à l'avance. Exemple : pour bénéficier d'un repas le lundi commander le jeudi précédent. Le prix du repas est de 4,77 euros. Les menus du mois sont disponibles en mairie.



CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 14 juin 2013

Location du stade Duvallet.

Madame Gouvernet Patricia, gérante du café de la Pépinière à Belfort a sollicité la commune afin de louer les installations du stade Duvallet pour l'organisation du tournoi de football parrainé par la Sté Heineken le 30 juin. La somme demandée pour la location était de 300 euros et de 1000 euros pour la caution. Tarif de location approuvé à l'unanimité.

Composition du futur Conseil Communautaire.

La répartition des sièges au sein des conseils communautaires a été modifiée par l'article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Locales. Deux solutions peuvent être envisagées:

A l'unanimité Le Conseil Municipal donne son accord sur cette nouvelle répartition.

Adhésion au service d'archives itinérant du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort.

Proposition acceptée à l'unanimité

Demande de location du local communal situé 1A carrefour du Galant.

Madame Muller Delphine domiciliée 24 rue de la Gare à Chèvremont sollicite la location du local de l'ancienne crèche situé 1A carrefour du Galant afin d'y installer une restauration rapide. Proposition acceptée à l'unanimité

Demande d'agrément au dispositif « Duflot » de défiscalisation de l'investissement locatif.

Au regard de ces propositions le Conseil municipal émet :

Un avis favorable à la demande d'agrément au dispositif d'aide à l'investissement locatif « Duflot », présenté par la Communauté de l'Agglomération Belfortaine le 29 mars 2013.

Approuvé la demande d'agrément pour que la commune de Chèvremont continue d'être éligible du dispositif « Duflot ».

Autorise Monsieur le Maire à adresser la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région.

Proposition de convention de gestion des pelouses sèches au lieu-dit « Ferme-Rondot ».

Avis favorable est donné à la souscription entre la commune de Chèvremont et la Conservatoire d'Espace Nature de Franche-Comté d'une convention de gestion des pelouses sèches au lieu-dit « La Ferme du Rondot ».

Demandes de subvention de diverses associations.

Se référant au principe adopté par le Conseil municipal impliquant le refus de financement des associations extérieures à la commune de Chèvremont, avis défavorable.

Passeport vacances.

L'Association des Francas du Territoire de Belfort propose du 08 juillet au 02 août 2013 la mise en place d'un Passeport Vacances pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans. Adopté à l'unanimité

Aménagement des entrées de village.

Afin de mener à bien ces opérations, une consultation a donc été lancée auprès de plusieurs bureaux d'études pour assurer la maîtrise d'œuvre et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux. Autorisation adoptée à l'unanimité.

Révision de l'aménagement de la forêt communale.

Le plan d'aménagement de la forêt communale arrivant à échéance fin 2013, les services de l'Office National des Forêts nous ont présenté un projet de révision d'aménagement pour une durée de 20 années. Proposition votée à l'unanimité

Vente du camion Renault B 80

Suite à l'acquisition du camion Renault Mascout, le camion Renault B 80 que possède la commune a été mis en vente sur le bon coin. La meilleure offre a été faite par M. CAREL Robert au prix de 2 900.00 €. Proposition acceptée à l'unanimité.

Indemnités de fonctions des Elus

Pour éviter le paiement par la commune de ces cotisations qui s'élèveraient annuellement à 6000 euros, Monsieur le Maire propose de ramener son indemnité à un seuil inférieur à celui soumis à la cotisation soit 40% de l'indice brut 1015. Avis favorable est donné à cette proposition.

Conseil Municipal du 19 juillet 2013

Convention avec le SMTC pour l'aménagement de la rue du Stratégique

La commune de Chèvremont participerait au financement de cette opération sur la base de son projet initial soit un montant ferme de 76 234.00 € HT.

Modification de l'organigramme du personnel.

Remplacement de Madame VEJNOVIC Diane, il convient de créer à compter du 26 août 2013, un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet et de supprimer le poste de puéricultrice.

Il convient de créer un second poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet à compter du 1er septembre 2013. Proposition acceptée à l'unanimité

Adoption de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

Proposition acceptée à l'unanimité

Desserte internet :

Par délibération en date du 28 mars 2013, le Conseil Municipal avait accepté de signer une convention avec la société Alliance Connectic pour l'installation d'une antenne WIFIMAX sur un poteau situé rue du Fort à Chèvremont. Compte tenu des oppositions aux choix du site (et non pas au choix de la technologie) à proximité des habitations, il a été décidé de suspendre cette installation en accord avec les services du SMAU et de son délégataire.

Pour le moment, deux opérateurs ont passé une convention avec Alliance Connectic proposant leurs services à l'échelle de l'Aire urbaine : NordNet (filiale de FT) et Sat 2 Way.

Proposition acceptée à l'unanimité

Conseil Municipal du 23 août 2013

Avenant au marché de travaux pour création de deux routes forestières

Décision reportée, se réunir avec ONF afin de rediscuter cette proposition.

Devis de travaux forestiers

Dans le cadre des travaux de création de deux routes forestières les services de l'ONF nous proposent un devis pour le façonnage de brins et houppiers et le débardage de 250 m3 supplémentaires. Le montant du devis s'élève à la somme de 5 625.00 € HT soit 6 018.75 € TTC.

Proposition acceptée à l'unanimité moins une voix contre (Mme Isabelle JEAN/DEPORTE).)

Contrat de vente de repas livrés

Le contrat de vente de repas livrés avec la société MEDIREST étant arrivé à échéance, cette société nous propose la reconduction du contrat sur la même base.

Proposition acceptée à l'unanimité

Avenant au bail de location local ancienne crèche

Par courrier en date du 03 août 2013, Madame MULLER Delphine sollicite la signature d'un avenant au bail de location du local communal situé 1 A Carrefour du Galant qui a pris effet au 1er juillet 2013 Proposition acceptée à l'unanimité

Demande d'admission en non-valeur d'une cote irrécouvrable

Le montant des sommes impayées s'élève à 4 016.25 €. Proposition acceptée à l'unanimité

Conseil Municipal du 04 octobre 2013

Avenant au marché de travaux pour création de deux routes forestières

Suite aux réunions et aux nouvelles estimations, il s'avère que la plus-value générée par ces travaux supplémentaires s'élève donc à la somme de 31 987.68 € HT ; ce qui porterait le marché à la somme de 91 640.70 € HT soit 109 602.28 € TTC ; un avenant est donc proposé en ce sens. L'avenant proposé est accepté à l'unanimité.

Prix de vente du bois de chauffage à façonner

Les coupes de bois débutant prochainement, il sera proposé aux affouagistes le façonnage de bois de chauffage. Le prix est fixé à 8€/m³. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce nouveau prix.

Adhésion de la Commune de Morvillars au Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'admission de la commune de Morvillars

Aide aux temps libres 2013

Par courrier en date du 04 juillet 2013 les services de la Caisse d'Allocations Familiales de Belfort nous ont informés qu'à compter de 2013 le fonctionnement du dispositif est modifié et que l'aide aux temps libres sera versée sous forme d'une subvention de fonctionnement annuelle.

Proposition acceptée moins une abstention (M. LE BAIL)

Opérations budgétaires rectificatives :

Afin de régulariser des écritures budgétaires sur les années 1997 à 2005, il convient de procéder à diverses opérations comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie de la Commune ; ces opérations s'équilibrent en dépenses et recettes.

Conseil Municipal du 08 novembre 2013

Assiette, dévolution et destination des coupes de bois 2013/2014

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir l'assiette des coupes de bois pour 2014. Cette assiette concerne les parcelles 1, 3, 5 et 6p. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Devis d'exploitation des bois.

Par courrier en date du 09 octobre 2013 les services de l'ONF nous ont fait parvenir une proposition de devis pour la réalisation des travaux de bûcheronnage et débardage dans les parcelles forestières 23 – 24 -25. Adopté à l'unanimité

Devis d'expertise des bois façonnés.

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir un devis concernant le cubage des bois qui vont être façonnés cette année. Le montant du devis s'élève à la somme de 180.00 € HT soit 215.28 € TTC pour un volume estimatif de 120 m³. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention de l'Association Semons l'Espoir

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande, conformément à sa pratique habituelle, cette association n'ayant pas de rapport direct avec la commune.

Convention de mandat pour la procédure de passation d'un marché de prestations sociales et adhésion au service

Le mandat délivré par le mandant couvre l'ensemble du marché et il est entendu que la commune n'est pas tenue d'adhérer au service du CDG qui gèrera ultérieurement ces prestations. Le caractère conditionnel de cette adhésion nécessite la prise d'une délibération par l'assemblée délibérante du mandant. Unanimité moins une abstention (M. Alain HUGUENIN)

Mandatement du SIAGEP pour la passation d'un marché public pour l'achat d'une solution logicielle de dématérialisation des procédures comptables.

Ce dernier propose de mener à bien une consultation sans engagement pour les communes qui le souhaitent et donc de le mandater pour cette mission. Il appartiendra ultérieurement au conseil municipal de se prononcer sur les résultats de cette consultation et sur l'intérêt d'une utilisation du logiciel. Avis favorable à l'unanimité

Opérations budgétaires :

Suite à la vente de biens communaux (camion benne pour 2900 €, terrain à M. HUGUENOT pour 1510 €) il convient de procéder aux opérations comptables de sortie du patrimoine. Pour ce faire, il y a lieu de prévoir les crédits budgétaires au chapitre 024. Par ailleurs, le passage au protocole PES V2 nécessite l'acquisition d'un nouveau logiciel de comptabilité à savoir e.magnus. La société Berger Levrault qui commercialise ce logiciel nous a fait parvenir une proposition dont le montant s'élève à la somme de 3181.00 € HT soit 3807.48 € TTC. L'achat de logiciel étant imputé à l'article 2051 et les crédits n'étant pas prévus au BP 2013, il convient d'effectuer un transfert de crédits de l'article 21318 vers l'article 2051 d'un montant de 4000.00 €. Avis favorable à l'unanimité moins 2 abstentions (Mrs POMODORO et DOUCELANCE).

Attribution du marché pour les travaux d'aménagement des entrées de village.

Pour faire suite à la consultation qui a été organisée pour les travaux d'aménagement des entrées de village côté Fontenelle et Bessoncourt, la commission d'ouverture des plis a retenu l'offre de l'entreprise ROGER MARTIN. Adopté à l'unanimité.

Convention pour l'élaboration du plan communal de sauvegarde

Le montant de la contribution financière demandée à la commune pour cette mission est forfaitaire et est fixée à la somme de 836.12 € HT soit 1 000.00 € TTC. Une convention d'assistance est donc proposée. Avis favorable à l'unanimité.

Adhésion de la Commune de Reppe au Syndicat Intercommunal de la Fourrière

Adhésion de la commune de Reppe au Syndicat Intercommunal de la Fourrière : par email du 10 octobre 2013, le Syndicat Intercommunal de la Fourrière nous a demandé, suite à un appel de la Préfecture de délibérer et ce avant la fin de l'année sur l'adhésion de la commune de Reppe au Syndicat Intercommunal de la Fourrière. Avis favorable à l'unanimité.

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Deux projets au maximum peuvent être déposés. Un dossier est en cours pour deux zones de travaux : accès PMR au carrefour du galant et au carrefour de la rue du Petit Bois. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au titre des amendes de police année 2014

Les projets étant à remettre pour 2014, il convient de réfléchir à d'éventuels travaux à entreprendre. Adopté à l'unanimité

Programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire – convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort

Le Centre de Gestion nous propose donc au vu du tableau pluriannuel d'organiser la sélection des candidats et de signer une convention. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention de l'Association des Accidentés de la Vie

Refusé à l'unanimité

Convention constitutive d'un groupement de commande pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier avec le Conseil Général du Territoire de Belfort

Cette convention est d'une durée de 3 ans. Adopté à l'unanimité

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Rapport présenté par Madame GIAMBAGLI Véronique. Adopté à l'unanimité

Recensement de la population

Une dotation forfaitaire d'un montant de 3293 € sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement. Adopté à l'unanimité

Déconsignation fonds déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations

La décision de justice ayant été rendue et afin de déconsigner les fonds, il convient de prendre une délibération demandant la déconsignation de ces fonds. Adopté à l'unanimité

Ouverture de crédits

Par ailleurs afin de constater la dette de Mmes LEVEQUE, VINCENT, WEISS et de M. DINTZER, il convient d'émettre un titre de recette d'un montant de 66 956.60 € à l'article 7718. Adopté à l'unanimité

PLU – Arrêté du projet de PLU

Le cabinet VERDI ayant terminé le projet de PLU celui-ci, avant d'être présenté aux Personnes Publiques Associées, doit être validé par le Conseil Municipal.

Présentation par monsieur le Maire du règlement pour mieux comprendre la présentation du PLU.

Présentation du zonage et des aménagements. Adopté à l'unanimité. La révision du PLU a pris environ 9 mois de retard sur l'échéancier prévu initialement.

Archives communales à déposer aux archives départementales.

Madame Céline MOUGIN, Archiviste itinérante du Centre de Gestion a inventorié divers documents anciens devant être déposés aux archives départementales. Pour ce faire, le Conseil Municipal doit autoriser ce dépôt. Adopté à l'unanimité

Programme de travaux ONF.

Par courrier en date du 15 octobre 2013 les services de l'ONF nous ont fait parvenir un programme devis pour les travaux à réaliser en forêt communale au cours de l'exercice 2014. Ces travaux concernent les parcelles 6r, 13a, 11, 24, 25, 26r, 27r et 31.

Le montant du devis s'élève à la somme de 12 789.95 € HT soit 13 685.25 € TTC qui se décomposent comme suit :

Travaux d'investissement : 11 241.50 € HT soit 12 028.41 € TTC. Travaux de fonctionnement : 1 548.45 € HT soit 1 656.84 € TTC

Adopté à l'unanimité

Location à titre gracieux de la salle des fêtes aux partis politiques et candidats aux élections municipales 2014

A l'unanimité le Conseil Municipal décide que les listes de candidats aux élections municipales de mars 2014 pourront occuper la salle communale à titre gracieux à deux dates de leur choix. Au-delà la location sera payante au tarif en vigueur.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables :

- En mairie
- Sur le site internet www.chevremont.fr à la rubrique [Mairie](#) > [Publications](#) > [Compte-rendu du conseil municipal](#)



ETAT CIVIL

- Le 21 Décembre 2012 **Iléana** de Yiorgos ASSIMACOPOULOS et Myriam GAUTHIER
18, rue de Pérouse (non publiée dans le bulletin n°79)
- Le 10 Juillet 2013 **Nayaleï** de Saphna KAVAKAVA et Consuela FOLOKA
1A, impasse sur la Ville
- Le 17 Juillet 2013 **Tom** de Christophe MONNIN et Milène D'AGOSTINI
3, impasse du Grivé
- Le 07 Septembre 2013 **Mathis** de Nicolas CHABOD et Kelly BOUKERCH
1B, carrefour du Galant
- Le 1^{er} Décembre 2013 **Elliot** de Samuel CASIER et Elodie LEMARE
82, rue de Pérouse
- Le 04 Décembre 2013 **Abel** de Brahim ABOULAICH et Caroline OHANA
1, rue des Pages
- Le 07 Décembre 2013 **Victoire** de Jean-Charles LECLAVIER et Aurélie CARNET
3, impasse de la Laïque
- Le 10 Décembre 2013 **Nattaël** de Frédéric CUENE et Marion GRANDGUILLAUME
21B, rue de Fontenelle
- Le 21 Décembre 2013 **Enzo** de Julien MATTEACCI et Marjorie RIGA
21, rue de Fontenelle
- Le 25 Décembre 2013 **Maëlys** de Damien SAUNIER-DESCHAMPS et Adriana JEAN LOUIS
1, rue de la Gare
- Le 30 Décembre 2013 **Mellina** d'Alexandre GROETZ et Fayma CHENNIKI
24, impasse sur la Ville

Naissances



Mariages



RYCHEN dit RICH Aurélien et GRABER Christelle Le 21 Août 2013

BURGUNDER Michaël et PERRIN Stéphanie Le 28 Septembre 2013

Décès



MUNCH Roger (82 ans) Le 17 Juillet 2013

JEANNIN Gaston (93 ans) Le 27 Juillet 2013

PAGNARD Maurice (83 ans) Le 19 Août 2012

JACQUES Simon (25 ans) Le 02 Octobre 2013



CRECHE

Bienvenue à Soline Et aux nouveaux inscrits

La rentrée 2013 a été marquée par le recrutement de Soline GIGON, éducatrice de jeunes enfants. Elle assure les fonctions de Directrice adjointe suite au départ de Diane VEJNOVIC (désormais directrice dans une crèche de Belfort), ainsi que celui de Nathalie RUNSER (en poste à plein temps à l'école maternelle).

Lola, Quentin, Tom, Gabin, Jules, Flavie, Louise, Sanshiro, Océane, Justine et Elena ont quant à eux intégré le groupe des « Petits Galants ». Nouvelle structure d'accueil pour certains, découverte de la collectivité pour d'autres : chacun a pris, à son rythme, ses marques au sein du multi- accueil.

L'équipe s'attache au quotidien à travailler en étroite collaboration avec vous parents et à veiller au bien-être de vos enfants.

Corinne, Soline, Marie-Noëlle et Martine tiennent à remercier les familles pour la confiance qu'elles leur accordent.

POUR INFO :

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :

7h30-18h00 pour l'accueil en journée

8h00-11h00 ou **13h30-16h30** pour l'accueil en ½ journée

Accueil régulier ou occasionnel

Tarif horaire (- 4 ans) en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge

Pour tout renseignement contacter Corinne EXBRAYAT ou Soline GIGON

au **03.84.21.77.84** ou par mail creche.chevremont@orange.fr

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014

FERMETURES 2014

- du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2014
- le vendredi 30 mai 2014
- du 28 juillet au vendredi 15 août 2014
- le lundi 10 novembre 2014
- du mercredi 24 au 31 décembre 2014

Corinne EXBRAYAT



Bienvenue Soline



TRI SELECTIF

Une première année positive

En juin 2012, à Chèvremont comme dans l'ensemble des communes de la CAB, la collecte sélective se mettait en place. « Les bacs jaunes » entraînent dans le quotidien des familles. Un peu plus d'un an après, le bilan dans la CAB et à Chèvremont est positif.

Sur le territoire de la CAB, le tonnage des emballages recyclés a augmenté de 40% entre 2011 et 2012, et les résultats du début d'année laissent prévoir, fin 2013, une augmentation de 70% entre 2011 et 2013. On peut donc considérer, que les habitants ont bien pris à leur compte ce dispositif. Le taux d'erreur de tri reste stable (7% des emballages collectés).

Dans un but pédagogique, et afin de mesurer les erreurs, la CAB a procédé à des contrôles des bacs jaunes sur notre commune.

Le 11 juin 2013, 62 bacs présentaient des erreurs de tri. Le 26 juin, ils n'étaient plus que 26.

Un dernier contrôle a été effectué sur les deux tiers des bacs jaunes de la commune le 30 septembre dernier. Seuls 11 bacs présentaient des erreurs de tri, ce qui est raisonnable et démontre l'efficacité des explications données par les ambassadeurs du tri suite à ces contrôles.

Il est nécessaire de repreciser quelques points qui sont encore source d'erreur.

les plastiques : seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés. Le recyclage des pots de yaourt, sacs plastique et autres objets n'est pas encore possible.

Les autres déchets : On retrouve encore des déchets verts et des encombrants dans les bacs jaunes. Ce n'est pas leur place, les déchetteries et la benne à déchets verts permettent de déposer ceux-ci.

Les déchets mal triés ont un coût. Ils sont facturés à la CAB dans le tonnage des déchets à recycler, puis retournés pour être incinérés et facturés à ce titre par le SERTRID qui gère l'usine d'incinération. Les redevables de la taxe « ordures ménagères » (c'est à dire nous tous) paient donc deux fois leur coût d'élimination.

Enfin, la CAB signale que le tonnage des verres recyclés stagne. On retrouve encore trop de bouteilles en verre, qui devraient être déposés dans les conteneurs qui leur sont destinés, dans les bacs bruns. Soyons y attentifs.

Jean-Paul MOUTARLIER
d'après les éléments transmis par le service CAB



Déchetterie

Accessible avec votre carte
Emplacement : Danjoutin

Horaires d'ouverture

Hiver (du 15 octobre au 14 avril)

- Lundi au vendredi : 9h30-12h/13h30-17h
- Samedi : 9h-17h

Eté (du 15 avril au 14 octobre)

- Lundi au vendredi : 9h30-12h/13h30-18h
- Samedi : 9h-18h



CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS Juillet 2013

L'accueil de loisirs de notre commune a reçu cet été 83 enfants différents avec une moyenne de 45 enfants par semaine entre 3 et 12 ans.

La première semaine avait pour thème : « Ratatouille » célèbre dessin animé de Disney. Les enfants ont réalisé des accroches torchons, des tableaux, des pantins, de la pâte à sel. Nous avons accueilli un boulanger venu partager la passion de son métier. Nos apprentis boulangers ont fabriqué brioches et gâteaux qu'ils ont pu partager lors du goûter de fin de semaine.

Les enfants ont voyagé à bord d'une navette sur le Doubs à Villers le Lac, pour découvrir une richesse naturelle de notre Franche-Comté : le saut du Doubs. Tous ont été enchantés par cette découverte.

La deuxième semaine avait pour thème un célèbre conte : « Jacques et le haricot magique ». Les enfants ont réécrit à leur façon cette histoire, sous forme de dessin, coloriage, découpage, bande dessinée ou même marionnettes.

La découverte de la semaine : la visite du musée de la montagne au HAUT DU THEM. Les enfants ont vu la reconstitution des différentes maisons des « travailleurs du bois » de nos montagnes ainsi que leurs conditions de travail.

« Peter Pan » était le thème de la troisième semaine. L'imaginaire des enfants a été fortement sollicité. Ils ont confectionné un livre, une grande fresque... Nous sommes allés au cinéma le mardi et le mercredi nous avons accueilli le centre de loisirs de Vézelois lors d'une kermesse. Le dernier jour les enfants avaient préparé un spectacle à leurs parents.

La dernière semaine nous a révélé d'« incroyables talents ». Les enfants magiciens, danseurs, chanteurs, dompteurs, acrobates ont partagé tout au long de la semaine leurs dons avec leurs copains. Ambiance assurée !

Le bowling a été une façon ludique et agréable de terminer cet été à l'accueil de loisirs de Chèvremont.



Marie-Paule CANAL



ACCUEIL DE LOISIRS Octobre 2013

Cette année l'accueil de loisirs a reçu 55 enfants différents de 3 à 11 ans du 21 au 31 octobre 2013. Sur le thème de « la vie en automne » les enfants ont réalisé des cadres, des feuilles fossiles, divers personnages en marrons et glands ramassés dans la forêt lors d'une ballade. Les activités sportives étaient aussi au rendez-vous.



Lors de notre sortie au Ballon d'Alsace avec l'aide d'un moniteur, les enfants ont fait une randonnée le matin et du tir à l'arc l'après-midi. L'enthousiasme de tous a animé notre journée.

La semaine s'est terminée par un grand jeu. « Les mystères d'halloween » ont rythmé la deuxième semaine.

Dès le lundi nous avons accueilli « L'atelier du tilleul » de Chaux, traiteur. Les enfants ont réalisé avec de « vrais chefs » comme ils disent, leur repas de midi.

Au menu :

- Pain maison (réalisé par les enfants)
- Escalope cordon bleu
- Purée de potimarron
- Milkshake poire/banane
- Crêpes au Nutella



Des ateliers de découvertes de senteurs et de goûts ont été proposés aux enfants. Tout au long de la semaine les enfants ont réalisé des châteaux hantés, fantômes et citrouilles. Pour la fin de la semaine, ils ont préparé un spectacle de magie et d'histoires à faire peur ! La fête déguisée s'est terminée par une photo souvenir devant la mairie.





CENTRE DE LOISIRS

ACTIVITES DU CENTRE CULTUREL 2013/2014

Atelier bricolage

(6/12 ans)

1^{er} trimestre : les enfants ont préparé Noël, bonhomme de neige, père Noël, rennes et calendrier de l'avant.

2^{ème} trimestre : les enfants travailleront la feutrine, le bois, le carton.

3^{ème} trimestre : ils travailleront la peinture et sculpture.

Le mercredi au centre culturel

De 14h à 15h30 Tarif : 38 € /trimestre

Poterie

(6/12 ans)

Le mercredi à l'atelier des jeunes

De 14h00 à 16h00 Tarif : 38 € /trimestre

Atelier théâtre

Pour cette année l'atelier regroupe pour les plus jeunes : 12 enfants et les plus grands : 8 enfants. Chaque groupe présentera une pièce en fin d'année scolaire.

Le mercredi au centre culturel

(8/11 ans) de 14h à 15h30

Tarif : 38 €/AN

(12/14 ans) de 15h30 à 17h

Tarif : 38 €/AN



CENTRE DE LOISIRS DE CHEVREMONT 3/11 ans

07/07 au 01/08/2014

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.



ECOLE PUBLIQUE

RENTREE 2013

La rentrée des classes s'est effectuée cette année le mardi 3 septembre. Nous accueillons depuis 172 élèves de la petite-section au CM2.

L'organisation pédagogique arrêtée pour cette année scolaire est la suivante :

- classe de PS/MS : Mmes Mengis-Aubry & Lepage
- classe de MS : Mme Clerc
- classe de GS : Mme Uricher – remplacée depuis septembre par Mme Faria Da Silva
- classe de CP : Mme Flotat
- classe de CE1/CE2 : Mme Schartner
- classe de CE2/CM1 : Mme Ochem
- classe de CM1/CM2 : Mmes Chaillan & Lepage

Les projets pédagogiques EPS en place depuis plusieurs années sont poursuivis. Ainsi, grâce au financement communal pour les transports, les élèves bénéficient de séances de natation : 6 séances pour les élèves de moyenne et grande sections, 16 pour les élèves du CP au CM2.

D'autre part, d'autres actions à dominante artistique et culturelle sont au programme avec le soutien financier de la CAPE (association de parents d'élèves) et de la commune.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2014 à nos élèves et à leurs familles.

L'équipe enseignante

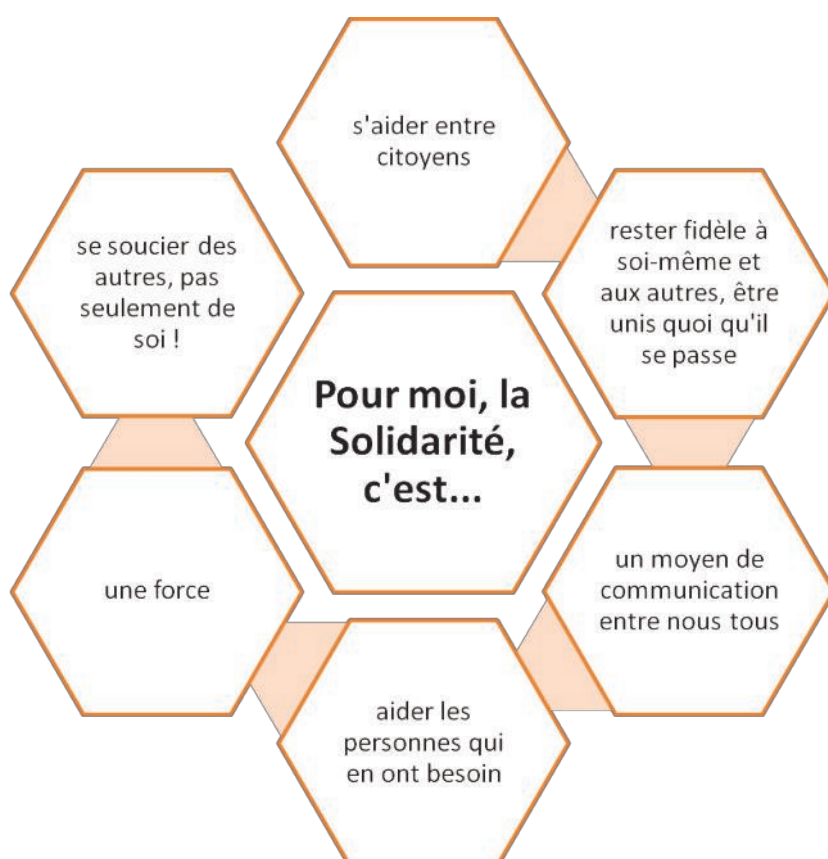


Le jeudi 5 décembre les enfants de la classe des moyens de l'école maternelle publique sont allés déposer à la poste leur lettre pour le père Noël. Ils ont tous pu la tamponner. L'équipe du bureau de poste leur a expliqué le voyage qu'allait faire leur lettre. Les enfants sont repartis avec des bonbons et pleins de souvenirs.

Groupe scolaire la Providence

« La solidarité, pour moi c'est... »

Au troisième trimestre l'année scolaire dernière, nous avons interrogé les élèves de collège sur leur vision de la solidarité. Voici ce qu'ils ont répondu :



Ces réflexions d'élèves nous portent, nous adultes à croire en nos jeunes car ils sont moteurs d'espérance.

Toute l'équipe éducative du groupe scolaire la Providence vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le chef d'établissement,

Frédérique BOLLE REDDAT



ATELIER MEMOIRE

Les Membres
De l'Atelier Mémoire
CHEVREMONT

Monsieur Lab a très apprécié la lettre de remerciements d'Odette Laplagne au nom de l'atelier mémoire et tient à la faire partager avec tous les Chèvremontois.

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir, au nom de l'ensemble des participantes de l'Atelier Mémoire de Chèvremont, de vous remercier par la présente, vous-même, le Conseil Municipal et plus particulièrement Madame PACAUD, ainsi que le personnel communal, notamment Madame FRELIN, pour les précieux soutiens, tant logistiques qu'amicaux, que vous nous avez apportés au cours de votre mandat.

Je ne suis pas sans savoir que vous mettrez fin prochainement à votre engagement à la tête de la commune ce qui motive mes souhaits de bonne et longue retraite parmi nous.

Je suis également persuadée que vous saurez transmettre à vos successeurs le bien fondé de cet atelier, créé en 2009 sous l'égide de la MSA et très bien relayé par la commune, afin que celui-ci soit pour de longues années pérennisé.

Je me permets, « pour Mémoire », de vous rappeler la participation de notre groupe à des journées CLAE, aux petits salons d'Art et à toute manifestation culturelle que la commune de CHEVREMONT voudra bien initier.

J'ajoute que nous venons de faire découvrir notre village aux membres de l'Atelier Mémoire de Giromagny.

Je vous renouvelle mes souhaits et mes remerciements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression, tant en mon nom personnel qu'au nom de mes amies participantes du club, de mes sentiments les plus sincères.

Odette LAPLAGNE



ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

L'atelier photographique fonctionne de septembre à juin, un mardi sur deux, de 19h30 à 21h30, au Centre culturel de Chèvremont.

Au cours de ces premiers mois, nous avons approfondi les notions d'ouverture, de vitesse et de sensibilité iso pour réaliser des photographies techniquement correctes.

Une fois la technique maîtrisée, nous travaillons sur l'intention du photographe.

A partir d'un thème, chacun présente ses travaux en expliquant ce qu'il a voulu montrer. Les photos sont critiquées par le groupe pour permettre à chaque participant d'aiguiser son regard.

Cette séance de lecture d'images est aussi l'occasion d'appivoiser les logiciels photographiques.

Des séances supplémentaires permettent de ne travailler que sur les logiciels.

Deux sorties ont eu lieu ; la première, en septembre, a permis d'appréhender la notion de profondeur de champ et de choisir un cadrage.

La seconde, en décembre, était consacrée à la photo de nuit en utilisant les lumières de Noël.

Deux sorties auront lieu en 2014 : une consacrée au portrait, l'autre au reportage et à la photo de rue.

Denis HEITZ

atelierphotochevremont@live.fr

En images, un aperçu des travaux. Au prochain numéro, vous verrez les photos des autres membres de l'atelier : Marie Line, Myriam, Thérèse et Valérie.



Amour maternel, par Mick Bruder



Envol, par Marie-Catherine Cravat



*Rivière,
par Michel Sworowski*

*Onde voilée,
par Patrice Droll*



*Lumières hivernales,
par Denis Heitz*



UNE ROSE UN ESPOIR

COUP DOUBLE POUR 2013

Après l'inauguration au CHBM du pistolet de macro biopsie pour le cancer du sein au service du docteur Sylviane Rossier le 20 septembre dernier, nous avons inauguré le Thoracoscope le 6 décembre au service de pneumologie des docteurs Guy et Alfreijat. Cet appareil d'une valeur de 11281,17 euros sera utilisé principalement pour le diagnostic des pleurésies cancéreuses.

Cette dernière inauguration nous permet de clôturer avec succès cette année 2013 qui fût malgré le mauvais temps encore plus riche que d'habitude en Amitié et Solidarité ... En complément de ces appareils, nous avons financé 3802,13 euros à la Ligue contre le cancer de Belfort pour de l'aide aux malades et un avoir de 7923,83 euros est déjà crédité pour l'opération 2014.

Comme vous le voyez vos dons sont bien utilisés sur Belfort. Ensemble nous devons plus que jamais rester unis pour espérer un jour vaincre cette terrible maladie.

Les motards vous donnent rdv les 26 et 27 avril 2014 dans les rues du village !

Le président de l'association
Denis SPENLIHAUER

<http://www.uneroseunespoir90.fr/>

AGENDA 2014
26 et 27 Avril
Weekend 1 rose 1 espoir





PLEINE FORME

LES ACTIVITES 2013-2014

Après une saison 2012 – 2013 marquée par les manifestations du 20° anniversaire de l'association, Pleine Forme a repris son rythme d'activité ordinaire, un peu perturbé par d'heureux événements familiaux survenus tant chez les animateurs et animatrices que chez la Présidente.

Priorité a été donnée à la pérennisation des cours habituels, mais l'équipe réfléchit, comme chaque année, à l'organisation d'une activité sur un week-end pour cet hiver ou ce printemps. Toutes les suggestions des membres seront les bienvenues

Rappel des horaires et tarifs des activités :

HORAIRES

Lundi :

18h15 – 19h15 Gym

19h15 – 20h15 Step

Mercredi :

18h30 – 19h30 Step

19h30 – 20h30 Gym

TARIFS

Gymnastique : 68 €

Step : 76€

Gymnastique+ Step : 129 €

Les personnes au chômage et les étudiants bénéficient d'une réduction de 10%

Contacts : Sandra Besançon : 06 16 35 77 09 ou 03 84 23 85 06



CHEVREMONT



*Une nouvelle année scolaire a commencé
à l'école de musique accompagnée de
l'association ELAN MUSICAL...*

L'association ELAN MUSICAL poursuit son rôle d'aide aux différents orchestres dans leurs représentations, avec diffusion des dates de concerts dans le village et apporte un esprit convivial à diverses occasions ...

Ont eu lieu en 2013:

21 juin : Fête de la musique dans la cour de l'école publique

22 juin : Inscriptions à l'école de musique avec présentation d'instruments par le magasin D'ORELLI de Mulhouse

28 juin : Concert de Musiques Actuelles à la Poudrière

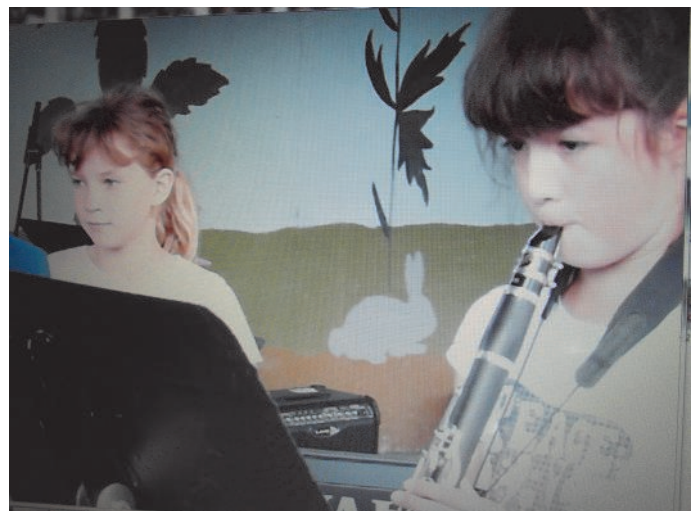
29 juin : Barbecue de fin d'année



11 novembre : L'orchestre Pop Orchestra a participé à la cérémonie de commémoration au monument aux morts

23 novembre : Scène ouverte à la salle de l'école de musique avec une salle comble (permet aux élèves de jouer devant un public)

20 décembre 2013 à 18h : Concert de Noël à la Chougalante



Dates à retenir pour 2014 :

à venir : un programme bien chargé...

15 mars à 17h : Scène ouverte à tous, à l'école de musique

Samedi 5 avril : Soirée dansante, animée par DISCO STAR, à la Chougalante.

Pensez à réserver cette date, pour également manger la choucroute !

13 avril à 16h30 : Concert de l'orchestre « POP ORCHESTRA » avec comme invité, l'Union Musicale du Thillot (88), à La Chougalante de Chèvremont

11 mai à 17h : Concert des 2 orchestres de l'école de musique de Chèvremont : « Pop Orchestra » et « Souffle qui peut » (les jeunes instrumentistes) à la Chougalante

23 mai : Concert de l'orchestre « POP ORCHESTRA » à Frahier (70) Salle des fêtes

24 mai à 17h : Scène ouverte à l'école de musique à Chèvremont

21 juin à 20h30 : Concert de « Pop Orchestra » à Chèvremont

27 juin à 20h : Concert de Musiques Actuelles à la Poudrière à Belfort



*Tous les membres du comité d'Élan Musical
vous souhaitent musicalement
une BONNE ANNEE 2014*

Nathalie JEANNIN & Edwige ANTOINE



Chèvremont Amicale Des Donneurs De Sang

Cette année, je ne vous ferai pas le bilan de l'association. Les résultats ne sont pas au niveau de mon espoir et hypothèquent la pérennité des collectes, mais je me suis déjà largement épanché sur le sujet

...

Non, cette année je vous informe d'une bonne nouvelle pour l'Association et pour notre commune : l'amicale de Chèvremont a été retenue pour organiser le congrès régional des donneurs de sang de Franche-Comté.

C'est une manifestation importante sur le plan de la notoriété puisqu'elle ne se déroule dans le Territoire de Belfort qu'une fois tous les 8 ans et qu'elle rassemble toutes les amicales de Franche-Comté avec participation de représentants de la Bourgogne et même une représentation probable d'une personnalité du National.

Elle est aussi importante au plan événementiel puisque cela sera la première fois qu'elle se déroulera dans notre commune et qu'il peut s'y prendre des décisions qui engagent l'avenir du don du sang.

Cet événement se déroulera, en principe, le 28 mars 2015.

Certains peuvent penser que cela est bien loin dans le temps mais pour en faire une réussite, et être prêt à l'heure, il faut partir de loin ... Il n'y a pas de restriction de participation, tout le monde peut participer. Seule contrainte : s'inscrire. Dans cet objectif, je proposerai dans un bulletin futur un formulaire d'inscription

Le congrès se déroule sur toute la journée depuis le matin et se déroule de la façon suivante (programme non contractuel) :

- Accueil + petit déjeuner,
- Allocutions des personnalités
- Rapports d'activité, financier et moral de l'Union Régionale,
- Intervention de l'EFS sur la situation du don du sang dans la région et/ou en France,
- Faits marquants concernant les collectes ou autres activités connexes,
- Renouvellement partiel du CA de l'UR,
- Autres interventions et informations de la FFDSB ou de l'EFS
- Allocutions de fin de congrès.

Bien sûr ces différents sujets seront entrecoupés de pauses, du repas de midi et se concluront par un repas de gala animé le soir.

C'est pourquoi, l'équipe de la CADS ne peut pas, à elle seule, prendre en charge l'ensemble de l'organisation et je ferai donc appel à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se manifester.

D'avance je vous remercie de prendre note de cette manifestation qui doit rester dans le souvenir de notre commune ...

Le président de la CADS
Pierre Yves CHAUCHEAU

CAPE

La rentrée n'est déjà qu'un lointain souvenir, sans vraiment nous en apercevoir, les mois sont passés, et nous voilà dans le dernier trimestre de l'année scolaire. Cela fait donc plus de 6 mois que la C.A.P.E. (l'association des parents d'élève de l'école publique de Chèvremont) œuvre afin d'apporter son soutien financier à l'équipe enseignante pour lui permettre de développer des activités diversifiées avec nos enfants comme des sorties, des achats de matériels, etc...

Telle est notre vocation.

Nous publions la première fois dans ce beau magazine semestriel qui reflète la vie de notre village. Alors, faisons un peu connaissance :



L'association est composée de 6 membres élus, de 5 membres cooptés et de parents qui nous aident ponctuellement.

Nous trouvons essentiellement nos financements grâce à diverses ventes ou manifestations que nous organisons, (peut être avez-vous, vous même, déjà été sollicité par nos enfants). Voici pour l'année en cours ce que nous avons réalisé :

1 Vente de fromage à l'automne,

1 vente de sapins début décembre, l'occasion de passer un moment convivial avec les parents mais surtout d'avoir un invité de marque en la personne du Père Noël...

1 vente de biscuits pour Noël,

la participation au Téléthon en organisant un lâché de ballons avec le reversement intégral du bénéfice au Téléthon.

Au delà de ces opérations, nous avons :

offert un grand spectacle de magie pour l'ensemble des élèves à Noël, avec ballotins de chocolat,

offert 2 livres par enfant avant les vacances d'avril, à l'étude, une surprise à venir...

Nous participons aux projets des maîtresses :

Sortie pour les élèves de petite section à Hunawihr et Beaucourt,

Un spectacle pour tous les enfants de maternelle,

Sortie pour les visites de musée,

Entrées au spectacle de danse sur glace pour les CE2/CM1 & les CM1/CM2

...

L'an passé nous avons lancé la « fête des enfants » avec des jeux en tous genres, un repas et surtout des moments sympatiques partagés entre parents.

Suite à l'enthousiasme de tous, nous renouvellerons cette fête le 28 juin 2014 pour clore l'année scolaire en beauté...

Pour tout contact, l'adresse mail de la C.A.P.E. est : cape90340@gmail.com

Pour la CAPE
Fabio VITTI, Président



DES LIBELLULES A CHEVREMONT

Vêtues de leurs robes bleu-vert, nichées sur des feuilles vert tendre, ces petites libellules invisibles dans le reflet de l'eau ou insaisissables dans leurs vols n'ont pas échappé à l'œil du photographe, Pierre LAB.

En effet, ces photos ont été prises sur les berges du ruisseau de « L'autruche » à l'orée du Grand Bois entre Chèvremont et Fontenelle en juin dernier.

Insaisissables dans leurs vols avez-vous dit ? Pas si sûr...

Aurore FRELIN

L
I
B
E
L
L
U
L
E
S



C
H
E
V
R
E
M
O
N
T



Libellules suite





HISTOIRE DU CHOU

LA CULTURE DU CHOU EST TRES ANCIENNE

La culture du chou est très ancienne, voire préhistorique, il est bien sûr impossible de trouver des traces dans les vestiges archéologiques, la texture du chou ne le permettant pas.

Mais, grâce à des technologies très pointues, capables d'analyser l'infiniment petit, il a été mis à jour des preuves d'existence de graines et de pollens de certaines formes de choux, ces derniers étaient cultivés par des habitants des cités lacustres du néolithique (Jean Marie PELT-Les légumes-)

A la différence des fruits et des légumes qui constituent notre régime alimentaire, le chou a ses origines uniquement européennes.

Le crucifère est reconnu autant pour l'aliment que pour ses vertus médicinales.

Riche en potassium et en soufre, avec une bonne teneur en calcium, phosphore et magnésium, ce légume contient aussi des vitamines C, B1, A, B2, D2, K et U, des oligo-éléments, manganèse, fer, cuivre, lysine et acides aminés (le chou de William WHEELER)

Nos grand-mères ont soigné les problèmes inflammatoires de la famille avec le cataplasme de feuille de chou fraîche et écrasée, la cote principale retirée, pour profiter au maximum des sucs (les rhumatismes les épanchements de synovie, les abcès, font partie des maux pour lesquels la feuille de chou est le plus utilisé).

Avec toutes ces qualités, je vous propose cette fois encore des recettes à base de ce crucifère, toutefois trop de chou peut agir sur les intestins (ballonnements), mangé modérément ou transformé en choucroute, il peut aider à varier nos plats d'hiver. Il est recommandé de blanchir le chou avant de le cuisiner, je conseillerais même de blanchir très légèrement les choux pour les salades.

Raymonde LEHMANN





RECETTES

Ma recette de base

(utile à de nombreuses recettes)

- 1kg de choucroute crue lavée et égouttée (1, 2 ou 3 lavages selon la saison et la puissance du goût)
- 1 verre de vin blanc sec d'Alsace, un vin de Loire ou un Champagne peuvent très bien convenir)
- 1 oignon moyen piqué de 2 ou 3 clous de girofle
- 1 feuille de laurier

Je mets directement la choucroute en cocotte et l'arrose du verre de vin, je dépose l'oignon et le laurier. Je sale et ne poivre mon légume que lorsqu'il est partie prenante d'une recette. Durant la cuisson de 20 minutes à feu moyen, j'échevelle de temps à autre le légume pour qu'il reste léger et croquant sur la totalité. Je règle mon feu pour que cela n'attache pas, la vapeur seule doit cuire la choucroute.

Ma recette de choucroute cuite au naturel va me servir pour mes recettes de :

CHOUCROUTE AUX PETITS LEGUMES (accompagne très bien une viande).

Pour 4 personnes, 20 minutes de préparation,

- 600 g de choucroute cuite au naturel
- 200 g de carottes, 200 g de navets, 200 g de courgettes, 200g de poireaux
- 100 g de crème fraîche liquide
- une cuillère à soupe de sucre en poudre (pas bombée)
- 20 g de beurre
- Du sel et du poivre

Epluchez et nettoyez les légumes (les petites courgettes du jardin peuvent garder leurs épluchures) Taillez les poireaux en tronçons, les carottes et les courgettes en bâtonnets, les navets en cubes d'1 cm 5 à 2 cm de côté.

Faites cuire carottes et navets ensemble dans une casserole avec un verre d'eau, le beurre, le sucre, du sel et du poivre. (12 minutes)

Faites cuire les courgettes et les poireaux ensemble 8 minutes à l'eau bouillante salée.

Chauffez la choucroute à petit feu dans son jus ou au four micro-ondes ou à la vapeur. Ajoutez à cette dernière la crème, les légumes, mélangez, rectifiez l'assaisonnement et dégustez.

CHOUCROUTE AUX ESCARGOTS (entrée).

Recette de Georges SPETZ « l'Alsace gourmande »

L'escargot préparé à la persillade se mange avec la choucroute où son jus remplace le jus de viande.

J'achète mes escargots en boîtes je les égoutte et les mets dans un plat à four avec mon beurre d'escargot une fois chaud je repartis sur assiette, choucroute chaude et 6 escargots puis j'arrose de beurre brûlant. (Voir photo.)

Nota : la choucroute rend très digeste ce plat.

BONNE REUSSITE ET ... BON APPETIT





COMMEMORATION SECTION UNC

**11 Novembre 2013
Nouvelles des anciens combattants**

Les anciens combattants remercient les habitants de Chèvremont qui ont participé massivement à la commémoration du 11 novembre 2013 et qui furent généreux à la collecte du bleuet de France. Celui-ci a été proposé par deux dames du village qui doivent également être remerciées de leur participation.

Nous remercions vivement avec joie et grande satisfaction la présence des enfants des écoles réunies pour le chant de notre hymne nationale « La Marseillaise » magnifiquement interprétée par les musiciens de l'école de musique, ses solistes et son chef.

En 2014, le 08 Février à 17h00 aura lieu l'assemblée générale des anciens combattants à la salle des associations de Chèvremont.

Le 16 octobre 2014 : inauguration du mémorial en souvenir des morts en Afrique du nord, au square du souvenir à Belfort.

Dimanche 19 octobre 2014 : Le congrès départemental des anciens combattants se tiendra à Chèvremont ; vous êtes cordialement invités à vous joindre à cette grande manifestation.

Nous rappelons aux anciens soldats d'A.F.N. que l'Etat a décidé que la carte du combattant pourra leur être délivrée après le 02 juillet 1962 sur une période de quatre mois de présence en A.F.N., à cheval sur ce 2 juillet, c'est-à-dire août, septembre, octobre 1962. Merci de nous contacter si vous êtes dans ce dispositif.

D'autre part, nous renouvelons notre appel à « Soldat de France », vous qui avez effectué votre service militaire en France ou à l'étranger.



N'hésitez pas, venez rejoindre la section des anciens combattants de Chèvremont car vous êtes l'avenir et la relève. Merci.

Bonne année 2014 à tous.

Très amicalement,
Votre Président,
Jean GUIGON



TELETHON 2013

24h TOURNOI TAROT MARATHON

Ce tournoi organisé maintenant depuis 3 ans a rassemblé une cinquantaine de joueuses et joueurs de tous niveaux et de tous âges qui sont venus faire quelques parties ou, pour les plus "accros", passer 24 heures ensemble. Les places aux tables changent chaque heure au rythme de la sonnerie du réveil et se complètent avec toute personne souhaitant rejoindre ou quitter le jeu. A chaque fois les joueurs versent 1 € de don collectés pour le Téléthon.

La fête a commencé le samedi 30 novembre à 14h à la salle de la Chougalante. Lors de la pause prévue pour le souper pris en commun à 19h ce sont 72 amis qui ont partagé le repas composé de saucisse fumée, pomme de terre, cancoillotte et salade. Toute la nuit les jeux se sont enchaînés dans la bonne humeur et sous la supervision de Mariette et Lulu Walter. Au petit matin les plus vaillants ont partagé un copieux et bienvenu petit déjeuner pour se remettre en forme pour la suite des jeux.

La plupart des ingrédients des repas ont été offerts en don au Téléthon et les organisateurs tiennent à remercier les commerçants généreux : la boucherie Fabien Boisson, les Frères Pancher, la fromagerie Lehmann d'Etupes et la Sté Steim pour le gaz de gonflage des ballons. Sans oublier le Convivial de Valdoie qui a offert le baeckeofe servi le dimanche.

Le dimanche à midi la performance se termine et les résultats sont publiés. On se raconte toutes les bonnes histoires vécues durant ces heures passées ensemble durant l'apéritif et le repas servi par les bénévoles de l'association Mon Village. Des prix ont été attribués aux plus méritants : premier Daniel Giros de Grandvillars, deuxième Hervé Hott de Delle et le troisième Romain Pellegrini de Grandvillars.

Claude BOGNER



LACHER DE BALLONS

Les parents d'élèves de l'école publique sous la présidence de Fabio Vitti ont contribué à cette action de solidarité en vendant des cartes à accrocher à des ballons et en préparant les ballons. C'est peu après 15h que 170 ballons gonflés à l'hélium ont été lâchés et, entraînés par la bise, sont partis en direction de Belfort. Tout le monde espère bien entendu voir sa carte revenir par le courrier avec un petit message d'un inconnu lointain.

Fatigués mais heureux d'avoir passé une journée ensemble dans une superbe ambiance, les joueurs sont peu à peu repartis se reposer.

Après le lâcher des ballons les enfants ont été invités à prendre un chocolat chaud ou un jus d'orange accompagné d'une viennoiserie et les parents qui le souhaitaient ont pu profiter de la buvette et par là participer à cette action généreuse du Téléthon dans la salle de la Chougalante.

Le bénéfice de ce week-end s'élève à 1790€ et est entièrement reversé au Téléthon. (plus 340€ de dons en chèques).



Claude BOGNER





C.C.A.S

LES AINES EN FETE

Samedi 14 décembre, la salle de La Chougalante avait revêtu sa parure de Noël pour accueillir une bonne soixantaine de convives aux repas des Aînés

Du plus jeune au plus ancien des Anciens, tous ont été heureux de se retrouver pour ce moment festif

Le Maire, Pierre Lab a remercié tout le monde pour sa présence, a eu une pensée pour les absents et les malades et a cité les chèvremontois qui nous avaient quittés cette année

Puis il a offert à Colette et Jean Bouquet, fleurs et colis gourmand pour le don de la bascule à choux ornant le carrefour du Stratégique, et leur a renouvelé les remerciements de la commune

Ensuite il n'a pas oublié de mentionner les 90 bougies que Paul Jeannin, présent au repas s'apprêtait à souffler le lendemain

Après la " Marquissette" et ses amuse bouches confectionnés par les membres du CCAS le repas de fête s'est déroulé dans une ambiance très joyeuse, animée par Jacques Hély et son comparse dans un répertoire révisité. Les invités ont participé aussi aux divertissements en racontant des histoires.



De table en table on se retrouve, pour évoquer les souvenirs et on prend des nouvelles des uns et des autres

Jamais la piste de danse n'avait connu telle affluence et même les plus timides d'habitude se sont laissés emporter par la musique endiablée de Jacky

Après le café ; "les sèches" , papillotes et mandarines mais toujours au son d'un orchestre très en forme, chacun a regagné son logis emportant outre sa décoration personnelle de table, les souvenirs d'une belle journée passée ensemble.

Edith. PACAUD





VIE ECONOMIQUE

RESTAURATION : LA GALANTINE COMPLETE L'OFFRE SUR LA COMMUNE

Le 17 septembre dernier, Delphine MULLER a ouvert son restaurant dédié aux pizzas et au pâtes, dans les locaux propriété de la commune dans l'immeuble des « logis du Galant ».



Cette ancienne responsable de secteur commercial, en prenant exemple sur une amie qui avait tenté sa chance, avec succès, dans le secteur de la restauration rapide avait, depuis quelque temps, jeté son dévolu sur ce local qui lui semblait bien adapté à ce type de projet. Il est vrai qu'habitante la commune depuis plusieurs années, elle était bien placée pour mesurer les avantages de cette localisation.

Il aura fallu environ deux ans pour que ce projet devienne réalité. Les choses se sont accélérées ce printemps et au cours de l'été, avec la location du local à la commune. Le conseil municipal a accordé trois mois de loyer gratuit, afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement, permettant ainsi le démarrage de l'exploitation dans de bonnes conditions financières.

Sur la carte de menu : pâtes, pizzas, tartiflette, desserts et boissons, à consommer sur place ou à emporter.

Après deux mois d'ouverture, le bilan est positif, et l'établissement semble avoir trouvé sa clientèle, à développer et à fidéliser bien sûr.



A noter : la carte de fidélité ; avec douze pizzas, une pizza ou une bouteille de lambrusco est offerte.

A court terme, Delphine souhaite rendre plus visible l'établissement par la pose d'un panneau bien visible de la rue. Des tables traditionnelles, en complément des « mange debout » seront prochainement installées, permettant d'accueillir les personnes qui souhaitent s'installer pour manger. Enfin, elle étudie la possibilité de mettre en place un service de livraison à domicile dès l'an prochain.

Pour le mois de décembre, une « pizza des fêtes » avec copeaux de foie gras, et sauce à la truffe a été ajoutée à la carte.

Au niveau des approvisionnements Delphine travaille déjà avec le boucher de la commune ; elle souhaite pouvoir se fournir, à l'avenir, chez des producteurs de Chèvremont pour les produits frais si cela est possible. Pour les autres denrées, elle évite les grossistes traditionnels de la restauration et privilégie les produits de qualité dont elle connaît l'origine.

Alors n'hésitez pas à passer commande, et à contribuer ainsi à la pérennisation d'une jeune entreprise qui ne demande qu'à prospérer.

LA GALANTINE

Carrefour du galant

03 84 58 67 34

Ouverture : du mardi au samedi de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h00,
le dimanche de 18h30 à 21h00.



SAINT NICOLAS

MARCHE SOLIDAIRE ORGANISE PAR L'ASSOCIATION MON VILLAGE

C'est un marché solidaire bien animé que Saint Nicolas est venu visiter le dimanche 8 décembre de 10h à 17h. De nombreux objets confectionnés à cette occasion étaient exposés. Objets de décoration personnalisés et réalisés par les bénévoles de l'association ou par différents artisans présents au marché. Tout le monde a pu y trouver son bonheur, que ce soit pour un vêtement ou cadeau utilitaire ou décoratif. En plus des décors traditionnels de Noël des vêtements agrémentés de laine cardée confectionnés par Cathy et des créations variées en bois de Sarah et Roger étaient à disposition. Lisiane de l'association Soa Gasi a présenté des objets réalisés à Madagascar.



Les braedeles, jean-bonhommes, gâteaux, confitures, miel et autres habitudes gourmandises côtoyaient des moulages en chocolat présentés par Cyrille.

La buvette avec bien entendu du vin chaud était à disposition pour prendre un petit moment ensemble.

Quelques enfants ont aussi apprécié les barbes à papi confectionnées par le président.

En fin de matinée Marie et Bastian ont interprété un intermède musical avec leur euphonium et après avoir été chaleureusement applaudi par le public ont reçu quelques friandises du Saint Nicolas.

Le bon Saint Nicolas attendait les enfants pour faire un tour en calèche sous un soleil radieux et bien entendu offrait généreusement des papillotes aux enfants sages surtout à ceux qui sont venus avec un petit dessin. Plusieurs d'entre eux se sont appliqués à colorier des mandalas avec Edwige.

Un dimanche en sortie conviviale en famille. Les membres de l'association Mon Village ont préparé un accueil sympathique aux nombreuses personnes s'étant déplacées.

Ce seront 1.000 € qui pourront être versés au secours populaire de Belfort et Soa Gazy présent au marché pour aider la République de Madagascar a récolté 140 €.





HISTOIRE de Chèvremont



Le berceau du village étant établi au sommet de la moraine par son église et sa cure, et la terre appartenant au premier marquant, il est évident que les premières maisons furent construites à proximité de l'église. Puisqu'il faillit s'entendre et ici on remarque encore l'ingéniosité instinctive de nos anciens, ils choisirent l'exposition du midi, au pied de la moraine, à l'abri des vents du nord, comme on le ferait aujourd'hui. Ils s'y trouvaient si bien qu'ils y agglomérèrent au point d'y créer comme un petit CHEVREMONT, un CHEVREMONTOT comme on le désigne encore aujourd'hui, car c'est encore un quartier ou agglomération à part. Puis vinrent les nouveaux arrivants qui, faute de mieux et n'ayant plus de place ni au sommet, ni au midi, de la moraine, s'installèrent le long du court d'eau le Trovaire et le village fut créé comme il est resté aujourd'hui ; car les quartiers qui se sont fondés depuis sont sans importance, et dépendent tous du nord ou du sud de la moraine.

On ne trouve dans l'histoire rien de remarquable à imputer au village de CHEVREMONT. Il faisait parti du conté de Ferret et, par suite des inféodations il passa successivement en diverses mains laïques ou dynastiques (?) relevant des différents seigneurs. Les noms des personnes que l'on trouve comme ayant joué un rôle depuis l'origine jusqu'au XVème siècle, sont sans intérêt pour le village où les habitants vivent des produits de la terre.

Le XVIIème siècle marque l'ère des guerres qui se livrèrent entre le saint empire et l'électeur de Brandebourg et qui eurent Chèvremont comme théâtre. Ce furent d'abord les Croates du baron de Tilly qui firent élection de domicile même et y restèrent sept ans de 1625 à 1632. Au mois de novembre 1632, l'armée suédoise vint les en déloger et devint maîtresse du pays le 28 février 1633.

Pendant l'occupation, les troupes suédoises se fortifièrent à Chèvremont pour se préserver d'un retour offensif des Impériaux. Les redoutes qu'ils y construisirent sont encore très apparentes aujourd'hui. Elle forme un demi-cercle du nord à l'est et de l'est au sud. Ces redoutes sont : au nord, lieu dit « le Belin », au sud, lieu dit « Beau lieu ».

En 1637, les Suédois furent assaillis par les Rosemontois alors qu'ils campaient vers les sources d'eau potable au lieu dit « les Neuves Fontaines ».

Après la guerre de Trente ans, le village appartient définitivement à Louis XIV qui le céda au duc de Mazarin, son ministre. Celui-ci fit bâtir vers 1700 :

- une maison pour les dimeurs (aujourd'hui maison Saulnier),
- une cure (aujourd'hui la crèche)

Ces immeubles appartenaient, en dernier lieu, au duc de Valentinois, lorsque la loi du 23 juillet 1791, révoquant la donation de Louis XIV, fit retourner au domaine public toutes les terres concédées à Mazarin. Elles furent vendues comme biens nationaux et adjudgées à Thiebaud BESANÇON, de Fontenelle, qui en disposa à son gré. Il céda la maison du prieur aux communes co-paroissiales de Chèvremont et de Fontenelle, et les autres à des particuliers.

Les armoiries de Chèvremont sous le régime féodal étaient d'azur à chevrons d'or accompagnés en pointe d'une montagne à six coupeux de même.

A l'époque de la révocation de la donation, la cure n'était pas occupée. La maison du prieur était occupée par un moine du prieuré de Belchamps, vêtu de blanc. Il prête serment à la Constitution de 1792, revêtit la soutane noire, et ce fut le citoyen Pothier, curé de Chèvremont. Il mourut en 1815, pendant l'occupation autrichienne, resta huit jours enseveli sous les cloches, et fut inhumé par les soins de l'instituteur Mathis, sous l'escalier de la porte latérale droite de l'église. C'est pendant son séjour à Chèvremont que furent abattus les chênes druidiques qui formaient la forêt dite « Grande Croze ». Ils ont servi à former des tables de commu-



nion, la chaire et les tabernacles du chœur de l'église actuelle bâtie en 1784 sous la direction du futur général Kléber, alors architecte à Belfort.

Le curé Pothier fut remplacé par le curé Weiss, puis par le curé Christ, puis par le curé Saregenne auquel l'église doit son orgue, puis par le curé Ricklin, puis par le curé Roueche, puis par le curé Marrot, puis par le curé Egelin, puis par le curé actuel Chassignet. Le dernier dimeur qui occupa ses fonctions dans la maison GAUTHERAT s'appelait Pierre PIGEOL dont nos grand-mères nous posaient le rébus suivant : P.P.P.P.P.P.P.P.P. ? Traduction : Pauvre Petit Paysan, Prenez Patience Pour Payer Pierre Pigeol. Il faut remplacer par des

maires dans l'ordre suivant : Monagon, Goffinet, Besançon, Goffinet, Devantoy Jean-Pierre, Devantoy Thiebaud, Donzé Thiebaud, Géhendez Alexandre, Devantoy Eugène de Jean-Claude, Devantoy Eugène de Pierre, Jeannin Séraphin, Girardey Emile, Devantoy Emile titulaire actuel.

C'est sous le Consulat, vers 1800, que Chèvremont fut pourvu du premier instituteur d'Etat. Il s'appelait Jacques MATHIS, remplacé par Jubin, puis par Domartin, puis par Tondre, puis par François, puis par Reller, puis par Egmann, puis par Ernest, puis par Zeller, puis par Voisinet, puis par Nolet, puis par Thébaud.

Chèvremont fut victime de toutes les invasions du siècle dernier. Il fut occupé par Kaiserlichs en 1813 et en 1815, ainsi qu'en 1870 par les Prussiens. Ces deux dernières guerres furent particulièrement fatales. En 1815, Lecourbe envoya toute son infanterie disponible en avant poste à Chèvremont. Elle s'y installa contre les Suédois, en demi-cercle hors du village du Nord à l'Est et de l'Est au Sud où elle se fit des redoutes dont quelques-unes sont encore apparentes.

Attaquée par l'ennemi sur son flanc gauche, elle le repoussa sur Bessoncourt où eut lieu un massacre en plein village.

L'aile droite, attaquée en même temps au Trémont, dut battre en retraite devant le nombre et se réfugia à l'abri des feux du château.

Depuis cette époque, tout le village fut sinon reconstruit, remis en état... de sorte qu'il n'y a plus aujourd'hui que deux maisons couvertes de chaume.

Trente cinq maisons ont disparu depuis 1850 et n'ont pas été reconstruites. Onze maisons nouvelles seulement ont été édifiées.

En 1792, la population était de 410 habitants. En 1843, de 460. En 1876, de 562. En 1893, de 610. En 1899, de 620. En 1905, de 515.

Tel est dans son ensemble le passé de Chèvremont, que nous avons recueilli dans Schaepflin-Libin, l'abbé Descharrières et dans nos souvenirs personnels.



Quelques notes anciennes sur Chèvremont :

Léon Viellard dans son livre : « Documents et Mémoire pour servir à l'histoire du Territoire de Belfort » nous dit :

P32 – « D'après la décision du Conseil de Nice en 325, les évêchés de la période romaine furent établis dans les limites mêmes des circonscriptions administratives et les événements politiques qui survinrent

depuis cette époque, n'en modifièrent presque jamais l'étendue. »

Dans le Territoire de Belfort, Chèvremont faisait partie du pays des Rauraques, pendant la domination romaine, tandis que Vézelois était habité par les Séquanais. Ainsi Chèvremont était au diocèse de Bâle et Vézelois à celui de Besançon.

Entre Chèvremont et Vézelois, une borne marquait la limite entre deux évêchés. Elle était située au lieu-dit « la haute-borne » au bord de la route qui relie les deux villages (en face le château d'eau actuel de Vézelois).

Mon frère François BERMON, dans son jeune âge, vit cette pierre brisée gisant à terre, au moment d'un cylindrage de ce chemin elle disparut.

CITATIONS DE DIVERS PERSONNAGES

P160 – 1098 – RAIMBAUD et son cousin REPAUD doivent à Sainte-Marie de MOLESMES et à Saint Nicolas (près de Rougemont) et ce qu'ils possédaient de BELLEVAUX, se réservant, pour eux et leurs successeurs les fonctions d'avoué du monastère de Saint Nicolas.

Thierry de Chèvremont, (Téodoricus de CAPROMONTE) et la femme d'Otton de ROUGEMONT font également des donations.

Sur divers actes en latin :

P168 – En 1102 – Nous trouvons : THEODORICUS DE CHEVRIMON

P172 – En 1105 : THEODORICUS DE CHYVREMONTE et ses frères
(Frates Ejus Hugo et Henricus)

Dans le bulletin n°2 vous avez lu la première partie de l'histoire de Chèvremont.

Voici la suite qui m'a été confiée par messieurs René BERMON (retraité) et BESANÇON (ébéniste) demeurant tous deux à Belfort. Nous les remercions de leur amabilité.

Roger THEVAUX

LE COIN DE LA REDACTION



NOUS CONTACTER

Mairie 03 84 21 08 56
Paul -Luc Estavoyer 03 84 22 18 06

Commission du bulletin

Jean Paul MOUTARLIER
Edith PACAUD



Huguette BERNARDIN
Denis HEITZ
Raymonde LEHMANN
Serge SCATASSI

Elus et Bénévoles

Edwige ANTOINE
Claude BOGNER
Frédérique BOLLE REDDAT
Marie-Paule CANAL
Pierre Yves CHAUVEAU
Ecole Publique de Chèvremont
Corinne EXBRAYAT
Aurore FRELIN
Didier FRICKER
Jean GUIGON
Véronique GIAMBAGLI
Alain HUGUENIN
Nathalie JEANNIN
Odette LAPLAGNE
Denis SPENLIHAUER
Fabio VITTI
Lucien WALTER

Réalisation et mise en page

Didier FRICKER



Edwige ANTOINE
Claude BOGNER
Marie-Paule CANAL
Jean GUIGON
Denis HEITZ
Nathalie JEANNIN

Pierre LAB
Raymonde LEHMANN
Jean Paul MOUTARLIER
Edith PACAUD
Serge SCATASSI
Denis SPENLIHAUER

Fabio VITTI

Mick BRUDER
Marie-Catherine CRAVAT
Patrice DROLL
Michel SWOROWSKI

Directeur de la Publication :
Jean Paul MOUTARLIER



Boisson Fabien
 Boucherie - Charcuterie Artisanale
 Viande de première qualité sélectionnée par nos soins
 Charcuterie fumée et maison
 3 rue de Pérouse - 90340 Chèvremont
 Tél : 03 84 28 14 51 - mail : boucherie.boisson@orange.fr

Boulangerie Jean-Pierre Bègue
A chaque matin, son pain !!!



Boulangerie Jean-Pierre Bègue
à chaque matin, son pain !!!
 ☎ 03 84 21 48 43 - 📠 03 84 21 48 43
 Ouvert du Mardi au Dimanche
 Fermé le Lundi et Mercredi après-midi
 1, rue de Fontenelle
 90340 Chèvremont

Cassiopée
 Coiffeur Visagiste



Tél : 03-84-90-28-61
 Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT

CASS'AUTOS DARTIER



Pièces détachées
 occasion toutes marques
 Achat - Vente
 de voitures accidentées
 Route de Chèvremont 90400 VEZELOIS
 Tél : 03 84 56 05 08 - Fax : 03 84 56 08 43
 E-mail : cassautodartier@free.fr

Auberge des Lilas



2 Rue de Bessoncourt
 90340 CHEVREMONT
 Tél. : 03 84 21 60 10

Chez Caréo
 Bar & Restaurant



olivier.noel1@orange.fr
 3 Rue de Vézelois
 90340 CHEVREMONT
 03 84 21 35 04
 09 61 38 20 85

Cet espace publicitaire peut être le vôtre dans notre
 prochain bulletin
 N'hésitez pas à nous contacter :

03 84 21 08 56